Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 18 AOUT, 1898. No. 20.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commission libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

LES ETATS-UNIS ET LE CANADA.

La presse américaine n'est pas toute teinte en jaune et plus nombreux qu'on le pense sont, les organes envisageant froidement la position nouvelle créée aux Etats-Unis par une guerre qui, commencée au nom de l'humanité et de la liberté, menace par la force même des événements de finir en guerre de conquête.

Le "Post" de New York, dont l'enthousiasme guerrier a été des plus modérés, fait sagement observer à ses compatriotes qu'ils ont à leurs portes un marché beaucoup plus important et plus profitable que tous ceux qu'ils pourraient ouvrir dans l'Extrême Orient, à coups de canon.

Il leur dit :

"L'attention de notre peuple est tellement absorbée par la guerre, qu'ils ne font nullement attention aux importantes négociations qui vont incessamment s'ouvrir entre ce pays et le Canada. Cependant lorsqu'on considère que parmi les nations le Canada est notre troisième plus grand client que la valeur des marchandises que nous lui vendons est plus grande que celle de nos exportations à presque tous les autres Etats de l'Amérique du Nord et du sud, on ne peut qu'être étonné de l'indifférence de nos marchands pour cette clientèle.

"Voici un pays dont le commerce vaut pour nous plus que celui de tout le reste du continent, plus que celui de tout le commerce étranger de la côte du Pacifique et que nous pouvons augmenter énormément par une simple mesure de législations rationnelle, Nous n'avons pas besoin d'augmenter notre armée ou notre marine pour nous assurer ce commerce profitable : au contraire, plus ce commerce sera grand, superflus seront ces armements.

"Le militaire et l'expert naval les plus enflammés n'auront aucun besoin d'effrayer le Congrès pour augmenter le budget de la guerre en spéculant sur une invasion canadienne, et le patriote le plus sanguinaire pourra difficilement prétendre que nous devrons annexer le Canada à la pointe de l'épée.

"L'idée que par un moyen magique queleonque nous ferons des fortunes considérables en vendant nos produits aux habitants demi-nus des Philippines dont les besoins sont petits et les pouvoirs de production presque nuls, semble peu raisonnable lorsqu'on prend en considération notre attitude vis-à-vis du Canada. Chaque habitant du Dominion achète annuellement pour $12 de produits américaines et si notre tarif était aboli ce chiffre doublerait probablement en peu de temps. Que les citoyens qui cherchent le moyen d'augmenter la vente de nos manufactures à l'étranger ouvrent les yeux sur ce qu'ils ont devant eux au lieu de porter leurs regards au delà de l'océan Pacifique."

De telles réflections font bien augurer du succès de la conférence de Québec pourvu que la presse jaune, rendue à l'oisiveté par la conclusion de la paix, ne commence pas contre le Canada une campagne économique dans le genre de la campagne jingoe qu'elle a menée contre l'Espagne.—La Presse.

LA PROHIBITION.

(Le Monde Illustré.)

Nous allons bientôt assister au spectacle assez curieux de tout un peuple se rendant au bureau de vote pour y déclarer ce qu'il pense de la prohibition de la vente des alcools, et c'est au peuple canadien que l'on s'adresse.

Comme il ne s'agit pas de politique en cette affaire, nous pouvons en parler à notre aise.

L'idée de demander aux Canadiens s'ils croient que l'on ferait bien de défendre la vente de l'acool est assez puérile en elle-même, car en supposant même que l'on en arrive à adopter une loi à cet effet, il faudrait être doué d'une dose de naiveté bien forte pour croire que l'Anglais renoncerait pour cela au grin, l'Ecossais au scotch-whiskey, le canadien-français à l'étoffe du pays et l'Irlandais à toutes les boissons.

Il est évident que chacun s'arrangerait de manière à se procurer son poison favori, par l'entremise des contrebandiers, qui feraient des affaires d'or et s'il était impossible—ce que je ne crois pas—de s'en procurer, on aurait recours à d'autres excitants tout aussi dangereux, l'éther, la morphine, etc., qui font déjà tant de ravages.

Souvenez-vous de ce qui s'est passé à propos du tabac. Quand cette plante fut découverte en 1560, dans l'ile de Tabago, et importée en Europe, les lois les plus sévères en proscrivirent l'usage. On coupait le nez aux priseurs, la langue aux chiqueurs et la tête aux fumeurs, mais tout cela n'empêcha nullement de fumer de chiquer et de priser et un siècle plus tard Molière s'écriait, dans un moment d'enthousiasme : "Quoi qu'en puisse dire Aristote et toute sa philosophie, il n'est rien d'égal au tabac : c'est la passion des honnêtes gens, et qui vit sans tabac. est indigne de vivre."

Il faut admettre que Molière va un peu trop loin, mais il n'en est pas moins vrai que l'usage du tabac est devenu universel et je ne voie pas pourquoi, pendant que l'on s'occupe de connaitre notre opinion sur l'alcool on ne nous demande pas en même notre avis sur le tabac.

L'usage des boissons alcooliques est plus ancien mais n'est pas plus général que celui du tabac.

L'alcool est un mal aussi bien que le tabac, dit un économiste distingué M. Lévy; l'humanité a vécu des siècles sans connaitre ni l'un ni l'autre, et ne s'en est pas plus mal trouvée. Si la passion des habitudes prises est telle que nos sociétés dites civilisées ne peuvent guère se passer ni de l'un ni de l'autre, tout le monde est à peu près unamine à reconnaitre qu'il ne faut en user qu'avec modération, et que l'abus en est toujours dangereux, souvent fatal.

Cette vérité n'est pas neuve, mais il ne s'agit pas de modération dans la questions qui va nous être passée, au Canada, et à laquelle nous allons être appelés à répondre, il nous faudra déclarer si nous voulons, ou non, la prohibition.

La question de l'acool préoccupe tous le pays, et, au moment où l'on étudie en France le problème de son monopole par l'Etat, voici ce qu'ajoute M. Lévy.

La question prend une place de plus en plus considérable dans les préoccupations du pays. Elle se presente sous une double face : hygienique et fiscale. Nous venons de dire comment nous envisageons la première. Docteurs et moralistes sont d'accord pour déplorer les ravages de plus en plus profonds de l'alcoolisme s'il y a discussion entre les médecins et les experts sur le point de savoir comment classer les effets des diverses catégories de spiritueux, personne ne conteste le danger terriblement toujours croissant que l'abus en fait courir à la santé publique. Personne, par conséquent, ne fait d'objections au principe même de la taxe établie sur une consommation de cette nature. Sans croire que les impôts soient un moyen de venir en aide à la morale, il est permis d'encourager une législation dont le résultat devrait ou pourrait être de resteindre l'usage d'un poison, tout en assurant des recettes considérables au trésor publics. En tout cas, il vaut mieux demander des ressources à un excitant qu'à un aliment.

On ne songe donc nullement à la prohibition en France, pas plus du reste que dans les autres pays, et c'est pourquoi la question posée au peuple canadien à lieu d'étonner jusqu'à un certain point, puisque cela revient à demander si on peut conserver l'impôt sur l'alcool ou le remplacer par un autre, un impôt inconnu, puisqu'on ne nous en dit pas un mot.

Et puisqu'il en est ainsi, préférant le certain à une chimère ou tout au moins à une incertitude, je voterai avec plaisir contre la prohibition.

Les gens qui s'occupent trop des affaires des autres, laissent souvent leurs propres affaires dans le plus grand désordre.

LE CURE ET L'IVROGNE

Un prêtre irlandais résidant et exerçant son ministère dans un des plus grands centres de la Nouvelle-Angleterr, travaillait depuis longtemps à la guérison de l'un de ses paroissions qui s'était adonné à l'ivrognerie. Le citoyen fut rencontré ivre dernièrement par le digne abbé qui lui dit : Jean, mon homme, je te l'ai dit souvent, le whiskey est ton plus grand ennemi, pourquoi ne t'en tiens-tu pas le plus éloigné possible ?—Mais, M. le curé, lui répondit l'autre, ne nous avez-vous pas dit encore dimanche dernier, à la messe, qu'il faut aimer ses ennemis ?—Oui, lui répondit l'abbé, mais non de les avaler.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 35—28 Juillet 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit)—La famille Cadet-Rousselle (O. L-Ray)—Le Chef-d'œuvre de Clandin (E. Dupuis)—L'enfant prodigue (Lou Morin).—Boitre aux lettres—Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, Le Morin, J. Geoffroy, J. Kennay, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnement : Six mois 10 fr ; un an 18 fr.

LE PASSE-TEMPS.

Sommaire du No 88 :

TEXTE.—Poésie : Soir d'été, par Edmond Haraucourt.—Chronique de quinzaine, par Silvio.—Silhouettes musicales (avec portrait) : M. Napoléon Hébert, par Gustave Comte—Choses à dire : Les joies matrimoniales, par R. Grenet-Dancourt. —Théâtres, concerts, etc.—Mondanités.— Graphologie.— Récréation. —Le piano.—Pour rire—Pour trouver l'âge d'une femme.—Qu'est-ce que la mort ?—Feuilletons : Le Roman d'une Honnête Fille (suite), par Mario Donal ; Seule (suite), par A. d'Ennery.

MUSIQUE.—Chant : Vous qui voulez des servantes (Les Cloches de Corneville), par Robert Planquette ; La romance du baiser (La Mascotte) par Edmond Audran.—Piano ; Bizarria de Artista, (polka). par Capitani ; Sur la plage (marche), par Polzer.

Abonnement, avec primes, $1.50 par année ; six mois, 75c : un numéro 5c ; Adressez : Le Passe Temps, Montréal.



AVIS PUBLIC.

L'attention est appelée sur les clauses de l'Ordonnance des Bouilloires à Vapeur, de 189[illegible], enjoignant à toute personne en charge d'une bouilloire à vapeur, dans les Territoires, d'être enregistré comme ingénieur qualifié. Des formules et blancs pour faire application pour enregistrement peuvent être obtenues d'aucun membre de l'Assemblée Législative, de l'ingénieur de District de ce Département ou au Soussigné.

Par Ordre,

J. S. DENNIS,
Député Commissionnaire.

Département des Travaux Publics,
Régina, 1er Août 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces: 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée. "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 18 Août, 1898.

L'AVENIR.

Notre pays traverse en ce moment une période de transition et tous les citoyens qui prennent intérêt aux affaires publiques, se convainquent, tous les jours davantage, que les Territoires du Nord-Ouest sont appelés à jouer un grand rôle dans les destinées du Canada, et que l'heure d'entrer en scène va bientôt sonner.

Et quoique nous ne soyons pas encore convaincus de l'opportunité de donner aux Territoires du Nord-Ouest une autonomie provinciale complète; cependant nous croyons qu'il est grandement temps de songer à l'avenir et de bien établir les bases de notre édifice national. D'ici a quelques années, quelques mois peut-être, l'existence de la Province du Nord-Ouest ou de l'Alberta sera un fait accompli, et les intérêts généraux de cette partie du pays, les intérêts les plus chers de nos compatriotes, de nos co-religionnaires, n'auront été sauvegardés que si les représentants du peuple sont réellement des hommes absolument sûrs, expérimentés, connaissant les besoins du pays, assez éclairés pour rendre justice à tous, et capables de faire valoir et triompher la cause de notre district.

On s'accorde, généralement, à reconnaitre, que par l'apathie, l'insouciance, ou le peu d'influence de certains députés, cette partie des territoires du Nord-Ouest, n'a pas à Régina sa part d'influence dans la conduite des affaires publiques, et n'y a pas le nombre de représentants que sa population, son importance, l'immigration toujours croissante lui donnent le droit d'exiger. Il y a, parait-il, dans les territoires, des districts électoraux qui ne comptent pas plus de deux cents électeurs. Comparons à cela, les districts de Victoria, Edmonton et St. Albert, et l'on verra si le nord de l'Alberta reçoit de Régina sa part proportionnelle d'influence.

C'est donc au penple des Territoires du Nord-Ouest, et surtout de cette partie du pays, de veiller à ce que les bases de la constitution de la future province soient bien établies, bien arrêtées d'avance et que les droits de chaque élément de la population soient bien clairement définis; il faut que la fondation soit solide, si l'on veut que la bâtisse résiste quelque temps. Voilà pourquoi nous disons au peuple des Territoires du Nord-Ouest: "L'heure critique va sonner, et des délibérations de la prochaine Chambre d'Assemblée à Régina dépendent vos intérêts les plus chers pour peut-être cinquante ans à venir, à vous donc de vous choisir les meilleurs candidats possibles, et que tous, sans distinction de nationalité et de religion, se donnent la main pour envoyer à Régina des députés vraiment dignes de la confiance publique et comprenant tous les devoirs, les exigences et les responsabilités de la position.

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

(Alberta Tribune, 13 Août 1898.)

Mardi prochain l'assemblée législative se réunira à Régina pour transiger les affaires de sa dernière session. Le travail principal est la continuation de la revision et de la consolidation des Ordonnances. La session sera courte et les élections territoriales auront lieu lieu en novembre.

La dernière session n'a pas été très mouvementée. Les mesures principales qui furent adoptées furent l'Ordonnance des Etampes (Brand) et l'Ordonnance des Districts de Journée de Corvée (Statute Labor.) Sur ces deux Ordonnances la discussion fut très-orageuse, et nul doute que cet automne, le district de l'Alberta n'envoie à Régina des représentants décidés à demander le rappel ou la modification de ces mesures qui sont tout-à-fait inapplicables au district d'Alberta. Mais s'il en est ainsi, nous dira-t-on, pourquoi n'ont-elles pas été combattues par les représentants de l'Alberta en temps opportun. La raison est facile à trouver. Pratiquement le district Assiniboia gouverne la Chambre, les députés de l'Alberta se contentent, au moins quelques-uns d'entr'eux, de siéger bien tranquilles et de laisser se voter une législation qu'ils savent être nuisible aux intérêts de leurs électeurs: "Le silence est d'or et la parole est d'argent," dit le proverbe, mais il est des cas où le silence perd de sa valeur et où le franc parler devient nécessaire. Si les représentants de l'Alberta ne font pas mieux à l'avenir qu'ils n'ont fait dans le passé, l'Assiniboia continuera à faire la pluie et le beau temps, et l'Alberta, faute d'une députation comprenant ses devoirs, devra se contenter d'emboiter le pas.

Il devient de plus en plus évident qu'il y a dans les Territoires du Nord-Ouest trop d'intérêts en conflit pour qu'ils soient sauvegardés; l'Assiniboia Est n'a rien de commun avec les pays d'élevage de l'Alberta. L'Ordonnance des Etampes, qui fonctionne si bien parmi les cultivateurs de l'Assiniboia, est inutile et nuisible aux éleveurs de l'Alberta, et aussi longtemps qu'il y aura une seule législature conduite d'après ces principes, le mécontentement règnera dans ce district. L'Alberta est assez peuplé et prospère pour être érigé en province, et le serait bien d'avantage, si cela arrivait.

Le peuple de l'Assiniboia s'oppose à la division projet au 3eme méridien, ne voulant pas être absorbé par le Manitoba. Cela n'est pas nécessaire quoique leurs intérêts étant identiques à ceux de Manitoba, ce serait peut-être la chose la plus sage qui pourrait arriver. L'Alberta en lui-même est plus considérable et sous tous rapports se trouve dans des meilleurs conditions que le Manitoba lors de son admission dans la Puissance comme une Province.

Les colons arrivent par bandes, des voies ferrées se construisent, les produits de l'industrie laitière, de la ferme, de l'élevage augmentent constamment et tout assure un bel avenir. L'Alberta a non-seulement du charbon mais de riches dépots minéraux qui n'attendent que l'exploitation pour faire de l'Alberta un des pays à métaux les plus riches du monde; or argent, cuivre, se trouvent en quantité on attend l'exploitation et aussi longtemps que l'Alberta ne sera qu'une partie des Territoires, son developpement sera arreté. L'est est jaloux de l'Ouest et les Albertains doivent se refuser à rester liés à Assiniboia s'ils espèrent jamais faire de l'Alberta une province marchant de pair avec les provinces sœurs de la Puissance.

Il est à espérer que les électeurs de l'Alberta prendront sur cette question une attitude resolue et n'éliront que des membres dévoués à la reforme de ces griefs.

LA CONVENTION A ST. ALBERT.

ST. ALBERT, 13 Août 1898.

L'assemblée convoquée à St. Albert pour le choix d'un candidat pour le district de St. Albert, a eu lieu samedi dernier, le 13 courant, et l'accord le plus parfait n'a cessé de régner durant toute l'assemblée.

Sur motion de M. Jos Lamoureux, secondé par A C Saucy, M Alfred Arcand fut élu président de la Convention à l'unanimité,

Proposé par V Cousineau, secondé par L Lemire, que M A A Ringuette soit élu élu secrétaire. Adopté unanimement.

Proposé par M A C Soucy, secondé par J B Denis, que M Fréderic Villeneuve, éditeur de L'OUEST CANADIEN, soit nommé par cette convention comme candidat pour représenter le district électoral de St. Albert à l'Assemblée Législative de Régina aux prochaines élections. Adopté unanimement.

Chaque délégué fut appelé à exprimer son opinion sur le choix du candidat, et tous et chacun d'eux furent unanimes à déclarer qu'il fallait un changement de représentant, et que le choix de M. Villeneuve était le meilleur, sous les circonstances.

Une réquisition signée par tous les délégués fut ensuite présentée à M F Villeneuve, qui accepta la candidature.

M. Villeneuve adressa ensuite la parole à l'assemblée en français et en anglais. Il remercia les électeurs de la marque de confiance qu'ils venaient de lui donner, et insista sur le fait qu'il n'était pas venu s'établir à Edmonton dans le but de se mêler de politique ni de se présenter comme candidat. Il était venu s'établir dans le pays pour contribuer dans la mesure de ses faibles forces au progrès et à l'avancement de sa nouvelle patrie, et tout ce qu'il pourrait faire pour faire connaitre au loin les avantages de ce district comme champ de colonisation, il le ferait avec plaisir; il comptait pour cela sur l'encouragement de tous. Il allait faire tout son possible pour être élu, car il croyait que c'était le désir de la population, en générel, de changer de représentant; il promettait à tous de faire son devoir au meilleur de sa connaissance et de rendre justice à tous, sans distinction de race ou de croyance, et il voulait être considéré comme le candidat, et s'il était élu, comme représentant de tous les éléments de la population du district Vu l'absence de M. Maloney, en ce moment à Régina pour terminer sa carrière parlementaire, il n'attaquerait pas la conduite politique de son adversaire; il aurait plus tard l'occasion de rencontrer M. Maloney durant la lutte, et là et alors, il expliquerait aux électeurs en quoi M. Maloney avait failli à ses promesses électorales. En attendant ce moment, il irait visiter les différentes parties du district, pour se rendre compte par lui-même des besoins et des exigences du pays et les électeurs pouvaient absolument compter sur son travail et son dévouement.

Le discours de M. Villeneuve fut fréquemment interrompu par les applaudissements de toute l'assemblée.

Suivent les noms des delégués présents à la convention:

A Gaumont, C Verstræte, Jos Bourgeois, Jos Lamoureux, O Bellerose, Pat Conway, Jos Poirier, E Rivet, L Boissonneault, A Ringuette, H W McKenney, A C Hébert, H Vézina. L Harnois, Chs Paradis, D Morin, G Poirier, O N Lavallée, F Meunier, J B Denis, L Lemire, V Cousineau, A C Soucy, A Arcand, I Gagnon, Malcolm McKinlay, Wm Nicholson, Hugh McMillan, P E Constantin, A Guilbault, U Labbé, etc.

Le réquisition est signé par tous les délégués plus haut mentionné et ensuite par les personnes suivantes qui assistaient à l'assemblée:

Rév J B Morin, D Tellier, L Levasseur, L Morton, Jos Trudel, G Gagnon, H Marois, X St Jean. Ed Brosseau, jr, J Baillargeou, A Ratelle, F Brosseau, K Aasselin, E Courchêne, A Arnaud, J Cionne, M Vander Hooten, J Van Ghote, Moïse Constantin, A Trudel, F X Bélisle, Jules Chave, N Perron, N St Jean, N Noël, H P Claveau, Gab Gagnon, T Gooveloose, O Gouin, Moïse Lamoureux, Eméry Tellier et un grand nombre d'autres.

Le sentiment populaire parait très prononcé contre le représentant actuel, M. Maloney, et ceux qui ont l'expérience des luttes du passé dans le district paraissent convaincus du succès de M. Villeneuve; nous le souhaitons ardemment, et M. Villeneuve peut compter sur tous les électeurs soucieux de leurs intérêts.

NOTES LOCALES.

Mgr Langevin est arrivé à New-York le 10 courant.

La rouverture des classes à l'école a eu lieu lundi matin.

Le Rev. P. Grandin est aussi en cette ville. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le R. P. Thérien est arrivé mardi de Lac la Selle malade, et il est en ce moment à l'hopital.

M.McCauley député est parti pour Regina pour assister a la session qui s'est ouverte mardi dernier.

M. l'abbé Morin est parti pour Montréal ce matin. Il reviendra à Edmonton vers la mi Octobre.

M. F. D. Fortin, de chez McDougall & Secord, qui était si sérieusement indisposé est en convalescence.

La conférence internationale de Québec commencera à siéger le 23 courant à Québec, On en espère de grands résultats.

Le Rev. P. Lacombe est arrivé de Calgary lundi soir ; mardi il s'est rendu à St Albert pour visiter sa grandeur Mgr. Grandin.

On s'attend à une session très courte de la Législative ; on croit que les élections auront lieu immédiatement après la prorogation.

Nous reproduisons en 2e page un article sur nos Législateurs de Regina, de la Tribune de Calgary, qui mérite toute notre attention.

Un compte rendu de la séauce de la Société St Jean Baptiste de dimanche dernier, est remis à la semaine prochaine, faute d'espace.

Il s'est vendu depuis deux mois à Edmonton et à Edmonton Sud, 154 lieuses. Voila une belle preuve de la prospérité de nos cultivateurs.

Un ours a été tué ces jours derniers au Fort Saskachewan par M. M. Griesbach et McLellan, le poids de l'intéressante victime est de 400 livre.

MM. Gariepy & Chenier, nous prient d'annoncer qu'ils ont enfin reçu le char de "Binder Twine qu'ils attendaient depuis bientôt 3 semaines. Qu'on se le dise!

Jeudi dernier était la Fête patronale de Rev P. Leduc. Mgr Grandin, les Rev. P. Lestanc, Nordmann, Dauphin, Culerier. Lemarchand, Kulamy, M. l'abbé J. B. Morin, le frère Landry sont allés à la mission saluer le Rev Pére.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de M. Jules ,Chave forgeron de St Albert, et marchand d'instruments agricoles. Avant d'acheter ailleurs, les cultivateurs trouveront leur avantage de rendre visite à M. Chave.

Notre directeur est parti pour un voyage d'une dizaine de jours à Winnipeg dans l'intérêt de son journal. A son retour il commencera une visite dans les différents settlements du district. Il sera remplacé pendant son absence à l'Ouest Canadien par M. Wilfrid Gariepy.

Plusieurs des mineurs et des prospecteurs partis depuis l'automne dernier pour le Yukon sont revenus et dans leur découragement et leur insuccès ils maugréent et blâment les gens du pays de leur avoir promis plus de beurre que de pain, une route carossable, etc. Nous croyons que ces messieurs doivent surtout s'en prendre à eux mêmes, à leur inexpérience et au dedain suprême qu'ils avaient pour les conseils et les avis de gens expérimentés, et ayant l'habitude de ses voyages lointains et laborieux.

ST. ALBERT.

M. A. C. Hebert a l'intention d'aller passer quelques semaines à Pincher Creek.

M. Dan Maloney est parti samedi matin pour Regina, où les travaux de la session commencée mardi l'appellent.

Les récoltes vont commencer pour de bon cette semaine. Le rendement sera presque égal à celui de l'an dernier. Tant mieux.

M. S. Asselin, récemment arrivé de Dawson a l'intention d'acheter une propriété près du village de St Albert. Cela nous fait plaisir.

Une terrible maladie que l'on nomme le charbon fait des ravages dans certains troupeaux d'animaux de St Albert : déja M. A. Arcand a perdu plusieurs têtes aussi que M. Odonnell. L'on dit que c'est contagieux.

Mon cher Directeur.

Vous voilà donc choisi pour être notre candidat aux prochaines élections. Je vous félicite, et je félicite aussi notre district. Je suis fier de l'unanimité qui a présidé à la convention et je suis convaincu d'avance du succès de notre élection. Ce n'est pas seulement parce que vous êtes mon compatriote que je vais moi et tous ceux qui prennent intérêt aux affaires publiques que je vas voter et travailler pour vous. Non, nous croyons que le temps est arrivé d'avoir à Rigina un représentant de toutes les classes de notre population et qui ne prenne pas les intérêts seuls d'une certaine portion. Il faut que l'ouvrage soit mieux distribué, que tout ne sost pas donné toujours aux mêmes personnes.

Un de mes amis de langue anglaise me disait l'autre jour que le cri de votre adversaire, chez une certaine partie de la population, allait être le cri de nationalité. N'imitez pas ces gens, et mettez en action votre programme de l'autre jour, justice égale pour tous, anglais, allemand français, métis, etc. M. Gairdner n'est pas pris au serieux ici. Le grand argument de quelques uns contre votre candidature était votre résidence en dehors du district mais je crois que c'est un avantage pour nous. Vous serez mieux en position de rendre aussi justice à tous sans favoriser personne, aux dépens du reste du district. Votre résidence à Edmonton offre de plus à ce district l'avantage d'y avoir un représentant qui pout vous rendre autant de services qu'à Regina, c'est le centre d'affaires où tout converge, où arrivent tous les étrangers qui cherchent s'établir. Vous serez donc le représentant de nos intérêts et vu que votre journal a été fondé uniquement pour la colonisation du district vous dirigerez vers nos belles terres, le courant d'immigration que vous aurez contribué à amener de ce coté.

Voilà quelques unes des raisons qui me feront travailler de toutes mes forces au succès de votre candidature et avec un peu de travail et d'énergie, le succès est certain.

Bien à vous,

ARKANSA.

MORINVILLE.

M. Ovila Riopel a eu la douleur de perdre son jeune enfant la semaine dernier. Nos condoléances.

M. Willie Beaupré a fait baptiser une grosse poupanne, dernier cadeau de son épouse. Nos félicitations.

M. F. Villeneuve, de l'Ouest Canadien est venu nous faire une courte visite, en compagnie de l'Abbé Morin.

Les lettres Patentes de la Cie de Moulins de Morinville ont été émises à Regina en date du 28 juillet dernier.

Nos cultivateurs se hâtent de faire leurs foins, attendent que le grain mûrit très vite et que la récolte va commencer incessamment.

Madame Gariepy épouse de M. J. H. Gariepy d'Edmonton est venue passer quelques jours chez M. M, Boissonneault et Turgeon.

Une assemblée des actionnaires de la Cie. de Moulins de Morinville a eu lieu jeudi soir, le 11 courant, au presbytère. Etaient présents MM. Em. Rivet, Jos Dagenais, Del. Morin, D. Tellier, T. Meunier, La Boissonneault, L Lemire, Chs Dubuc, O Boisvert, M Brissette, Rév J B Morin.

Après discussion, il fut décidé d'écrire à M. Laurent, de Ste Béatrice, P. Q., l'invitant à venir rencontrer les actionnaires de la compagnie à Morinville, pour y discuter le projet d'un moulin à farine et à carde. M Laurent est disposé à venir s'établir ici et possède déjà les machineries nécessaires à ces deux industries. M. Laurent n'a qu'a venir, et s'il peut faire de la farine de qualité supérieure et comparable à celle des moulins environnants, il sera accueilli à bras ouverts et il resultera de grands avantages de son arrivée parmi nous.

M. l'abbé Morin nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir :

EDMONTON, Alta, 26 Août 1398.

Rév. J. B. Morin, Ptre Colonisateur, Edmonton.

Monsieur—La lettre écrite par moi à Mlle Mary Morin, de Sanford, Maine, en date du 24 juillet 1898, contient à votre égard des accusations qui n'ont aucun fondement, surtout lorsque j'affirme que vous recevez $10 par chaque immigrant que vous amenez ici. Les accusations que je porte aussi contre la fertilité du pays et contre les mauvaises récoltes depuis dix-huit ans, sont aussi mensongères. Le pays est excellent et avec un capital de cinq à six cents piastres un homme peut réussir sur un "homestead." La lettre que j'ai écrite à Mlle Morin l'a été à la suggestion et à la demande pressante de mon oncle, Wilfrid Vézinu, parti ce matin d'Edmonton pour retourner à Sanford. Quand à moi, je suis satisfait d'être venu ici, et je n'aurais jamais écrit cette lettre si mon oncle ne me l'avait pas demandé. Je ne suis pas venu ici à la sollicitation de personne, mais de mon chef, et non sollicité par vous.

Votre dévoué ami,

ADJUTOR VÉZINA.

Témoin : Fréd. Villeneuve.

MARIAGE.

LANGLOIS—ROCQUE—Au Fort Saskatchewan, le 8 courant, par le Rév. R. E. Dorais, M. Siméon Langlois à Dame Veuve Joseph Gravel née Rosalie Rocque.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

AVIS.

A moins que les arrérages de taxes, avec les frais spécifiés, comme ci-dessous, sur les terres décrites plus bas, ne soient auparavant payées, le sousigné, Trésorier du Distict Scolaire de Notre-Dame de Lourdes, No. 324, procédera à vendre les Terres à l'encan public pour les taxes dues et pour les frais, à la maison d'école du district, Lundi, le douzième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi.

Description des Terres.	Superficie en acres	Taxes dues 1896 '97 '98. et intérêt	Autres frais	Total
Quart Sud-Ouest de la Sec. 1, Tp. 55, Rg 23, ouest du 4e Méridien.	160	$ 23 00	$	$
Quart Sud-Ouest de la Sec. 14 Tp. 55, Rg 23, ouest du 4e Méridien.	160	23 00		

MARCEL DORAY, Trésorier.

AU PUBLIC.

M. Mastaï Bertrand, qui est a l'emploi de "The Edmonton Saddlery Co.," invite spécialement la clientèle française à aller le demander à son atelier avant de faire ailleurs tout achats et réparations et ouvrages de sellerie, attelage, etc. Demander M. Bertrand pour vous servir.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winniaeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Priuce Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D EFFETS DE COLONS.

De Montréal aux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits cidessus nentionnés. pour la sdction de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

NUIT D'ALARME.

Ceci n'est pas une aventure bien héroïque.

Au contraire, les faits sont très vulgaires en eux-mêmes, mais ils présentent un concours de coïncidences qui m'ont assez bouleversé dans le temps pour mériter d'être racontés.

Bien des légendes se transmettent dans les familles de père en fils, qui sont certes loin d'avoir autant de plausibilité apparente.

Au commencement de l'été 1885, j'avais pour voisin un beau-frère à moi ; et nos familles étant allées passer quelques semaines aux eaux de St. Léon, nous avions pris le parti tous deux, retenus que nous étions à la ville par nos affaires, de nous accommoder ensemble d'une seule cuisinière.

Elle habitait chez mon beau-frère, et c'est là que j'allais prendre mes repas.

De sorte que je passais la nuit, seul chez moi.

Vous savez comme une maison est sonore quand elle est inhabitée ; le moindre bruit qui, dans un autre moment, serait imperceptible, prend, au milieu de ce silence d'isolement et de solitude, des proportions qui alarment.

Un soir—il était six heures, et je me disposais à sortir de chez moi pour aller prendre mon diner—j'entendis une suite de petits coups secs, vifs et rapides, qui venaient de ma salle à manger, située à l'étage inférieur.

—Tiens, me dis-je à moi-même, qu'est-ce que cela peut bien être ?

Et j'écoutai plus attentivement.

Cela résonnait sonore, irréguliers, par saccades.

Je descendis, et j'ouvris la porte de la salle, qui était complètement close.

Rien.

Silence parfait.

Il me suffit d'un coup d'œil pour examiner partout. La salle était vide.

Je remontai, et j'allais prendre mon chapeau à sa patère, lorsque le même bruit recommença.

Cette fois je descendis sur la pointe des pieds, et je collai mon oreille à la porte.

C'était bien là.

J'ouvris de nouveau, mais malgré toute mon attention, mes recherches furent inutiles.

Il n'y avait là personne, j'en aurais juré mes grands dieux, qui pût produire ce bruit, à moins que ce fut... un esprit frappeur.

Cette pensée me fit sourire ; mais je restai quelque peu intrigué tout de même.

L'absence des miens commençait à me peser ; des idées moroses m'avaient hanté toute la journée et je ne pus manger que du bout des lèvres.

Disons-le tout de suite, j'étais à l'un de ces moments où l'on a le cœur gros sans trop savoir pourquoi.

Vers la brune, accoudé à une fenêtre ouverte donnant sur la cour, je parlais à mon beau-frère de ce bruit singulier que j'avais entendu, lorsque retentit chez moi un fort coup de sonnette.

La sonnette donnait dans ma cuisine, et comme nos deux maisons étaient contiguës, je ne pouvais me méprendre,—d'autant moins que la cuisinière vint à l'instant me dire : "On sonne, chez monsieur."

Je sortis, et montai rapidement l'escalier de mon vestibule extérieur, Le vestibule etait vide.

Deux messieurs de mes connaissances étaient là causant sur le trottoir ; deux hommes d'âge, très-sérieux, incapables de concevoir ou d'exécuter une mauvaise plaisanterie.

Ils m'affirmèrent que personne n'avait gravi les marches de mon perron.

Je revins chez mon beau-frère, intrigué de plus en plus.

Mais nous eûmes à peine le temps de faire quelques conjectures : dring ! dririding !... ding !...

Cette fois, c'était notre propre sonnette qui carillonnait.

Le coup était violent, la cuisinière montait quatre à quatre ; mais je ne l'attendis pas ; d'un bond je fus à la porte, qui était grande ouverte.

Il n'y avait personne !

Les deux messieurs étaient toujours là, à distance, mais en pleine vue, causant tranquillement.

Ils n'avaient pas aperçu un chat.

Cette fois pas moyen de se le dissimuler, il se passait quelque chose d'anormal autour de nous.

La cuisinière était dans des transes ; il devait y avoir quelqu'un de mort dans la famille, bien sûr.

Chez son ancien patron, rue Sherbrooke, la sonnette avait joué de cette façon, à une heure du matin, et un des parents de la famille était mort subitement à la même heure.

C'était un avertissement.

Et ainsi de suite.

Nous-mêmes, mon beau-frère et moi, nous ne pouvions nous empêcher, malgré notre scepticisme à l'endroit des revenants, de commenter un peu sérieusement cet incident inexplicable, qui servit à défrayer la conversation pour le reste de la soirée.

A onze heures, je me levai pour passer chez moi.

—Tu devrais coucher ici, me dit mon beau-frère.

Un éclat de rire lui repondit, et l'instant d'après j'étais, selon mon habitude, dans mon cabinet de travail un livre à la main, attendant le sommeil.

Il ne venait pas vite. Je l'ai dit, j'avais vu des papillons noirs toute la journée, et une pensée bizarre se vrillait dans mon cerveau malgré moi.

Je me disais : Si par malheur—et cela peut m'arriver à moi comme aux autres—je perdais quelqu'un des miens cette nuit, ce serait plus fort que moi, je deviendrais superstitieux pour le reste de mes jours.

C'était là surtout ce qui me préoccupait ; j'avais peur des coïncidences.

Enfin, je regarde à ma montre : minuit ! il était temps d'aller se coucher.

Au même instant, pan !... un grand coup, sous mes pieds, à la cuisine. Comme une masse qui serait tombé sur le plancher. Un léger frémissement me secoua les épaules, mais j'allumai une bougie, et je descendis l'escalier.

Une inspection minutieuse me convainquit que tout était en ordre.

Je retournai dans mon cabinet, n'ayant plus du tout envie de dormir.

Or, à peine, étais-je replongé dans mon fauteuil que j'entends quelqu'un frapper à la porte extérieur de la cuisine.

Cette porte donnait sur une cour parfaitement close, et dont j'avais moi-même poussé les verrous.

Il ne pouvait y avoir personne là, j'en étais absolument certain.

C'était pourtant bien le frappement régulier de quelqu'un qui désire entrer.

Et comme ma fenêtre était ouverte et que cette porte se trouvait droit au-dessous, j'avais parfaitement entendu : je ne pouvais confondre.

Ces reflections me trottaient dans la tête, lorsque le bruit commença :

Toc, toc, toc, toc !

Et plus fort, cette fois, comme quelqu'un qui croirait ne pas avoir été entendu.

Je me précipitai à la fenêtre.

La lune éclairait ; on peuvait distinguer tous les objets à bonne distance.

Pas un angle du reste où personne pût s'effacer.

La porte était à quelques pieds de moi. J'aurais vu là un enfant comme en plein jour.

Et rien ! la terre nue et grise, à fleur de seuil.

Et, pardessus le marché, silence complet.

Il n'en fallait pas plus, n'est-ce pas pour bouleverser un homme.

Cette fois, me dis-je, il faut bien se rendre à l'évidence, je suis en plein mystère.

Il n'y a pas à dire, c'est un avertissement.

Je me sentais de petits chatouillements désagréables à la racine des cheveux ; et, sans la crainte de passer pour poltron, je serais retourné chez mon beau-frère.

Réflexion faite, cependant, je voulus en avoir le cœur net.

je me dis qu'il ne fallais rien laisser qui pût prêter à l'ombre d'une l'éqxivoque ; que c'était le moment ou jamais de se faire une certitude, mais une certitude absolue, mathématique, qui ne pût laisser pl[illegible] même à un soupçon de doute.

Je rallumai ma bougie, et redescendis à la cuisine j'allai droit à la porte de sortie, et l'ouvris

Il y avait une contre-porte, et je la poussai.

—Couis !

Un petit cri de détresse, qui faillit m'en arracher un de joie ; je commençais à comprendre.

Il y avait une famille de petits chiens dans mon hangar.

L'un d'eux s'était creusé un trou auprès de la porte, qui s'ouvrait au ras de terre, et s'y était blotti.

Comme sa couleur grise se confondait avec celle du sol, il y était absolument dissimulé.

Et c'est en se grattant, le pauvre petit, qu'il avait failli faire de moi un partisan des manifestations spirites.

Cette découverte m'enhardit.

Je fis le tour de la cuisine à la recherche de ce qui aurait pu produire ce bruit de chute que j'avais d'abord entendu.

A un certain endroit mon pied buta ; je me baissai ; c'était la porte d'une petite armoire ménagée sous l'évier—porte sans charnières—qui était là à plat sur le plancher.

A la clarté de la bougie, il aurait fallut savoir qu'elle était là pour l'apercevoir.

Je la laissai retomber, même bruit absolument.

Le problême s'éclaircissait.

Alors l'envie me prit de tout approfondir.

Je fouillai la salle à manger dans tous ses recoins pour y découvrir l'origine de ces frappements étranges qui m'avaient intrigué avant de diner.

Ce fut vite fait. C'était un pauvre moineau introduit là par un carreau, et qui, fait prisonnier à mon insu, venait picorer les miettes de pain laissées sur la table.

Maintenant, si j'écrivais une histoire faite à plaisir; je ne manquerais pas de donner une explication quelconque des coups de sonnettes mystérieux qui coïncidaient d'une façon si singulière avec tout le reste.

Malheureusement, je dois l'admettre, sous ce rapport, toute mon imagination—de même que les recherches et les investigations que nous fîmes, mon beau-frère et moi—est restée complètement en défaut.

A l'heure qu'il est, je cherche encore la clef du mystère.

LOUIS FRÉCHETTE.

Pour répondre à un de nos lecteurs, nous dirons que M. de Bismarck fut, en grande partie, l'auteur de la guerre de 1870-71. Par une fausse dépêche d'Ems il mit le feu aux poudres. Il l'a d'ailleurs reconnu publiquement. Pour lui la fin justifie les moyens. Il fut toujours l'ennemi implacable de la France et de l'Eglise catholique. Tous deux lui ont pardonné ; puisse son souverain juge en faire autant.

M. Henri Bouras a, député fédéral du comté de Labelle, a été nommé secrétaire de la conférence internationale de Québec. On ne pouvait avoir de meilleur choix.

Cette nomination sera favorablement accueilli par tout le monde politique canadien.

L'un des plus jeunes dans la représentation, M. Bourassa s'est déja gagné l'estime et la considération générales par l'indépendance et la sincérité de ses convictions, aussi bien que par ses brillants talents, qui en font l'un de nos hommes d'avenir.

L'hégire de M. Emile Zola inspire à M. Paul de Cassagnac, de "l'Autorité," de Paris, les piquantes réffexions que voici :

"La fuite de Zola et de son complice Perreux était la conséquence logique et indiquée de leur reculade honteuse devant la cour d'assises de Versailles. En s'enfuyant comme des malfaiteurs qui sentent la poigne du gendarme prête à s'abattre sur leurs collets, ils avouent qu'ils sont au bout de leur audace et qu'ils désespèrent de tenir tête plus longtemps à l'indignation formidable qui soulève contre leur infâme entreprise le pays tout entier."

"Il n'y a qu'un Italien de moins en France.

CARTES PROFESSIONELLES.

AVOCATS.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Bâtisse Gallagher, Edmonton.

M. Villeneuve est aussi avocat au Barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau, Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

WILLIAM SHORT, Avocat, Notaire, Etc. Bureau, Bâtisse Cameron, Edmonton. Capitaux de particuliers et de Compagnies à prêter.

Avocat pour The Merchants Bank of Canda.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Aibrta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.

N. D. BECK, C.R. E. C. EMERY, Avocat de la Couronne.

Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats. Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.

J. C. F. BOWN. HARRY H. ROBERTSON.

H. C. TAYLOR, M.A., L.L.B. Avocat. Notaire, Sollicitour, Etc. Bureau : Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

C. DE W. McDONALD, M. A., (Cidevant du Barreau de la Novelle Ecosse) 22 ans de pratique, Avocat, Edmonton, T. N. O. Bureau en haut du Bureau de Poste. Avocat qui parle français.

P. L. McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau : Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques Cartier.

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

J. D. HARRISON, M.D., C.M. Bureau et résidence, 2me porte à l'ouest de la Banque Impériale.

HOTEL ALBERTA, Edmonton.—Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de M.M. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en général tout le comfort possible. Table excellente ; salles d'échantillons ; écurie de louage. La diligence de l'Hotel est ou débarcadère a chaque train.

JACKSON & GRIERSON, Propriétaires

HOTEL QUEENS, Edmonton.—Hotel de première classe sous tout rapport. Diligence de l'Hotel à chaque train, gratuitement. Salles d'échantillons libres.

WHITE & BÉLIVEAU, Propriétaires.

HOTEL JASPER. Le seul Hotel en briques d Emonton. Table excellente. Pension a la semaine ou à la journée à des prix modérés. Salles d'échantillons ; Ecurie de louage et de pension,

J. GOODRIDGE, Propriétaire.

HOTEL WINDSOR, St. Albert, Alberta. Hotel de 1ère classe sous tout rapport. Salles d'échantillons. Pension à la semaine ou au mois à des prix modérés. Ecurie de louage et de pension.

FLEURY PERRON, Propriétaire.

LEROY & KELLY, Ouvrage de Forge, de Menuiserie et de Charpente. Spécialité : Ferrer les chevaux et ouvrage de réparation. Commandes exécutées promptement. Avenue Fraser, Edmonton.

LE MONDE ILLUSTRE.

Beaux Arts—Littérature—Science, Etc., Etc. Feuilletons des meilleurs romanciers. 16 pages de texte et d'illustrations.

PRIMES.

Le tirage des numéros gagants se fait tous les mois à Montréal et les primes sont payées dans les 30 jours qui suivent le tirage.

Chaque exemplaire du "Monde Illustré" peut gagner de $1.00 à $50.

Abonnement, payable d'avance :

1 an	$ 3 00
6 mois	1 50
4 "	1 00

BERTHIAUME & SABOURIN,
42 Place Jacques-Cartier, Montréal